

Défense des services publics : en avant toute !

samedi 4 février 2006, par [NGUYEN Christian](#) (Date de rédaction antérieure : 2 février 2006).

Lors de sa troisième rencontre, la Fédération nationale des collectifs de défense et de développement des services publics a fait des pas en avant dans sa structuration. Elle a mis en place un cadre de travail et de mobilisations ambitieux jusqu'à la fin de l'année.

Après Guéret, puis Angoulême, la Fédération nationale des collectifs de défense et de développement des services publics s'est de nouveau réunie les 28 et 29 janvier à Lorient. Une fois de plus, la neige était au rendez-vous, mais cette fois-ci sans aucune boule ! Les plus courageux, ou les plus chanceux, c'est-à-dire une centaine de représentants de collectifs et d'organisations¹, ont travaillé sur les trois points de l'ordre du jour : la structuration de la Fédération et son passage à une forme d'association relevant de la loi de 1901 ; puis un débat sur l'élaboration du manifeste des services publics auquel elle travaille actuellement, une commission étant chargée de sa rédaction ; enfin une définition des initiatives et actions pour les prochains mois.

La volonté de structurer sous forme associative la Fédération répond à deux exigences. D'une part, la nécessité de se doter d'une force technique, son activité reposant à ce jour, essentiellement, sur les finances des collectifs de Creuse et de Charente et sur la bonne volonté. D'autre part, clarifier son fonctionnement, vis-à-vis des autres collectifs comme des organisations syndicales, associatives et politiques.

Car défendre la thématique des services publics dans son rôle de régulateur social nécessite de bien préciser le cadre dans lequel on s'engage. Il ne s'agit pas d'être sur la défensive, mais d'affirmer la nécessité de promouvoir les services publics, de les reconquérir, de les étendre et de les démocratiser. En ce sens, toutes les citoyennes et tous les citoyens sont concernés, travailleuses et travailleurs du privé comme du public. Les débats très riches ont démontré que la Fédération, qui se nomme maintenant Convergence nationale des collectifs de défense et de développement des services publics, est loin d'être la seule à porter l'exigence de la promotion des services publics, mais elle apporte une particularité riche d'enseignements dans une période sombre pour le mouvement social. Son caractère unitaire vient du fait qu'elle associe des forces syndicales, des partis politiques, des associations, des élu(e)s et des collectifs d'usagers. Provoquer une manifestation à caractère national dans la Creuse et dans sa capitale de 15 000 habitants (Guéret) répondait à la volonté de casser le stéréotype de l'action sociale et était peut-être un pari un peu fou car, comme l'a dit Bernard Defaix, le porte-parole du collectif Creuse et de Convergence, « on est à poil, mais on a quand même réussi une manif de 30 000 personnes le 19 novembre à Paris ». La Fédération des collectifs fonctionne comme le catalyseur qui permet de faire converger les actions en aidant à amplifier l'engagement citoyen et la dynamique unitaire sur cette question-là, en dépassant le cadre national, en donnant à son combat une dimension européenne, et en l'inscrivant dans la lutte contre la mondialisation libérale. Elle appelle évidemment à la manifestation du 2 février et à celle de Strasbourg le 11 février, où elle enverra une délégation, mais elle prépare également une série d'actions pour les mois à venir, dont celle de faire du 10 juin une grande journée d'actions revendicatives et festives sur tout le territoire national avec comme thème :

« Faites de l'avenir pour les services publics ». Elle entend s'appuyer sur les mobilisations citoyennes et syndicales qui se multiplient dans certains secteurs. C'est le cas par exemple dans la santé, l'éducation et la recherche, l'énergie, l'eau, les transports et La Poste.

Les collectifs vont donc travailler avec l'aide de leurs partenaires à des initiatives les plus massives et les plus marquantes possibles. De plus, il a été convenu qu'en début d'été 2006, se tiendra un colloque sur deux journées qui aura pour but de faire le point sur le manifeste des services publics avant la dernière étape de sa rédaction. Une nouvelle assemblée plénière se tiendra à l'automne 2006, très probablement couplée avec des assises nationales pour la défense et le développement des services publics qui verront la présentation du manifeste des services publics. L'enjeu est bien de proposer une alternative à la casse programmée des services publics en affirmant la nécessité de leur démocratisation, en socialisant tout ce qui découle des besoins fondamentaux et en exigeant une autre répartition des richesses pour les financer.

1. Collectifs du Var, Lille, Douais, Charente, Creuse, Paris, Vienne, Toulouse, Bretagne, FSU, SNES, SNUipp, Solidaires, Confédération paysanne, UGFF-CGT, CGT Trésor, CGT Mines Énergie, UNRPA, AC, Coordination nationale hôpitaux de proximité, UFAL, Collectif « Hors AGCS », MRC, Les Alternatifs, Lutte ouvrière, Les Verts 23, ANECR, LCR, PCF 56 et une représentante du PS.

N'étaient pas présents, pour des raisons climatiques, mais réaffirment leur participation : Fondation Copernic, PCF, CGT Cheminot, Sauvons la recherche, Union syndicale de la psychiatrie, Attac, Aitec. Rendez-vous BORDEAUX-CINÉMA. Rencontres « La classe ouvrière, c'est pas du cinéma », du 2 au 7 février, avec films et débats, du 2 au 7 février, Utopia - Espaces Marx, rens. :

<<http://www.cinemas-utopia.org>> .

P.-S.

* Paru dans « Rouge » n° 2144 du 2 février 2006.